



**HAL**  
open science

# Au-delà des conflits de mémoire(s) de la guerre d'Algérie, écrire l'histoire des “ enfants de Madame Massu ” (1957-2017)

Yves Denéchère

► **To cite this version:**

Yves Denéchère. Au-delà des conflits de mémoire(s) de la guerre d'Algérie, écrire l'histoire des “ enfants de Madame Massu ” (1957-2017). *Résurgences conflictuelles. Le travail de la mémoire entre arts et histoire*, 2021. halshs-03110068

**HAL Id: halshs-03110068**

**<https://shs.hal.science/halshs-03110068>**

Submitted on 14 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Au-delà des conflits de mémoire(s) de la guerre d'Algérie, écrire l'histoire des « enfants de Madame Massu » (1957-2017)**

Yves Denéchère

### **Introduction**

En 1957, Suzanne Massu (1907-1977), épouse du général qui mène alors la « bataille d'Alger », crée une Association pour la Formation de la Jeunesse (AFJ) destinée à prendre en charge des *yaouleds* – enfants des rues – de la ville. Des centaines d'entre eux seront ainsi recueillis et éduqués. En 1961 et 1962, des dizaines d'enfants de l'AFJ sont emmenés en Béarn, où dans des centres ils vont grandir ensemble, apprendre un métier, devenir des citoyens français. À partir de 1962, l'association prend également en charge des fils de harkis dont elle n'accepte pas le sort. Cet épisode, peu connu aujourd'hui alors qu'il fut médiatisé à l'époque, a généré des mémoires vives et diverses chez les personnes concernées mais bien peu de traces historiographiques. Cette contribution propose d'analyser le travail de l'historien qui tente d'appréhender la complexité de la question algérienne et des relations entre les deux sociétés pendant les années de guerre (1954-1962) à partir de cet épisode singulier<sup>1</sup>.

Construire cette histoire, l'écrire puis la présenter aux protagonistes a été une tâche aussi passionnante que périlleuse. En effet l'action de l'AFJ croise plusieurs conflits de mémoire liés à la guerre d'Algérie<sup>2</sup>, comme le projet d'une Algérie française s'appuyant sur l'œuvre sociale de l'armée, partie intégrante de la guerre psychologique. Le rôle des *yaouleds* dans la guerre d'indépendance est un autre enjeu important de la question, notamment au moment de la « fraternisation » de mai 1958. Enfin, le couple Massu ne peut échapper aux débats sur la personnalité et les actions du général. La question des harkis est aussi très présente dans l'histoire de l'AFJ après 1962. Sans compter que ces conflits de mémoires cachent d'autres réalités, individuelles celles-là, liées aux expériences personnelles des uns et des autres.

Très classiquement, il a fallu dépouiller les archives disponibles, collecter les mémoires et donc constituer un corpus de sources orales pour construire une histoire du temps présent inédite (I). L'histoire de l'AFJ ainsi produite permet d'interroger différents conflits de mémoire liés à la guerre d'Algérie<sup>3</sup> en raison des protagonistes qu'elle implique et de la dimension biopolitique de son action (II). Elle interroge également les différentes mémoires individuelles et/ou collectives que les acteurs ont produites (III).

### **I – Des documents et des hommes**

#### 1 – Faire une histoire du temps présent à partir d'archives inédites...

Dans la bibliographie sur la guerre d'Algérie, l'action de l'Association pour la Formation de la Jeunesse n'est pas souvent mentionnée, hormis chez des auteurs militaires,

---

<sup>1</sup>. Voir notamment parmi les livraisons les plus récentes : BLAIS Hélène, FREDJ Claire, THENAULT Sylvie, Introduction au dossier « Désenclaver l'histoire de l'Algérie à la période coloniale », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 63, 2016/2, p. 7-13 ; BRANCHE Raphaëlle et THENAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Autrement, 2008.

<sup>2</sup> Appellation préférée ici à « guerre d'indépendance algérienne », car correspondant mieux aux conflits de mémoire mis en avant dans cette contribution, essentiellement franco-français.

<sup>3</sup>. Voir STORA Benjamin, *La gangrène et l'oubli*, Paris, La Découverte, 1998 ; *La guerre des mémoires*, Paris, L'aube, 2007 ; *Les mémoires dangereuses*, Paris, Albin Michel, 2016.

défenseurs de l'œuvre sociale de l'armée en Algérie<sup>4</sup>. Dans ses deux livres de mémoire, consacrés à la Deuxième Guerre mondiale et à la guerre d'Indochine, Suzanne Massu elle-même n'évoque pas l'AFJ. En revanche, dans les articles de presse ou les émissions audiovisuelles qui accompagnent les sorties de ses livres, elle en parle volontiers<sup>5</sup>. Un peu paradoxalement, on trouve davantage d'éléments, peu nombreux néanmoins, dans les écrits du général Massu<sup>6</sup>. L'un des principaux responsables de l'AFJ à Alger puis en Béarn, Marc Désaphy (né en 1932) évoque lui longuement l'association qui a pris une grande place dans sa vie. Sergent-chef parachutiste, rescapé de l'attentat du Milk Bar (30 septembre 1956), amputé d'une jambe, il a été affecté par le général Massu au service de l'association de son épouse, et l'on peut dire d'une certaine manière qu'il y est encore en tant que gardien de la mémoire<sup>7</sup>. Ces sources d'information se complètent, se répètent surtout, sans références précises. Présentant un autre point de vue, on trouve parmi les témoignages publiés d'enfants de la guerre, désormais assez nombreux, le récit d'un pensionnaire de l'association. Outre son parcours de vie, Daniel Belafekir insiste particulièrement sur les motivations et les pratiques pédagogiques de l'AFJ vis-à-vis desquelles il est assez critique<sup>8</sup>.

Les archives de l'association sont conservées par l'AJIR (Association Jeunesse Innovation Réinsertion) dont le siège est à Gelos (Pyrénées-Atlantiques). Tous les comptes rendus des réunions du Conseil d'administration et des assemblées générales, les rapports d'activités et les rapports financiers depuis la création de l'AFJ sont disponibles. Après avoir consulté des papiers personnels de Marc Désaphy et en avoir discuté avec lui lors de notre premier entretien, celui-ci les a déposés aux Archives départementales de Pyrénées-Atlantiques où ils seront consultables après traitement. Les papiers d'un autre responsable de l'AFJ à Alger, Guy-Marc Sangline, sont déjà disponibles au Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA, Aix-en-Provence). L'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD, Fort d'Ivry) conserve des photographies prises par l'armée dans les établissements gérés par l'association à des fins de propagande pour la guerre psychologique<sup>9</sup>. Sont également indispensables pour cerner les représentations de cette entreprise, les articles de presse et autres productions médiatiques qui ont volontiers relayé des initiatives de Suzanne Massu et de son association, en Algérie comme en France<sup>10</sup>. Mais au-delà de cette documentation, déjà riche et variée, le recours aux témoignages des

---

<sup>4</sup>. D'HUMIERES Henry, *L'armée française et la jeunesse musulmane. Algérie 1956-1961*, Paris, Éditions Godefroy de Bouillon, 2002, l'auteur a été officier en Indochine, blessé, il a participé à la guerre psychologique en Algérie, il a aussi écrit en faveur du maréchal Pétain ; FAIVRE Maurice, *L'action sociale de l'armée en faveur des musulmans (1830-2006)*, Paris, L'Harmattan, 2007, ce général se définit comme « historien de la politique algérienne. Attaché à l'objectivité historique », formule qui interroge... tout historien.

<sup>5</sup>. MASSU Suzanne, *Quand j'étais Rochambelle*, Paris, Grasset, 1969 ; *Un commandant pas comme les autres*, Paris, Fayard, 1971. France Inter, « Radioscopie » Suzanne Massu, 1971. Elle est née Suzanne Rosambert dans une famille bourgeoise, a été une étudiante engagée à gauche avant de s'occuper d'une galerie d'arts d'avant-garde. À 23 ans elle se marie avec le célèbre avocat Henri Torrès. Dès 1940 elle s'engage dans les Sections sanitaires automobiles (SSA) de la France Libre. En 1944, elle est nommée commandant du Groupe Rochambeau qui accompagne les FFL de Leclerc. Par la suite, elle est commandant des Forces féminines du Corps expéditionnaire en Indochine. Après avoir rencontré Jacques Massu (1908-2002) en 1947 - quand il lui demande de prendre la direction de la Maison de la 2<sup>e</sup> DB -, elle l'épouse en 1948 et le suit en Algérie. Il n'existe aucune biographie de Suzanne Massu.

<sup>6</sup>. MASSU Jacques, *La vraie bataille d'Alger*, Paris, Plon, 1971 ; *Le torrent et la digue*, Paris, Plon, 1972.

<sup>7</sup>. DESAPHY Marc, *L'aventure algérienne dans l'ombre du général Massu*, Paris, Éditions L'Épave, 2012.

<sup>8</sup>. BELAFEKIR Daniel, *Guerre d'Algérie. Le traumatisme de mon enfance*, Nice, Éditions Bénévent, 2009.

<sup>9</sup>. ECPAD, ALG 58-124, reportage photos du 12 mars 1958, 27 photographies noir et blanc. D'autres photographies sur le site Internet du CDHA, voir la page <http://www.cdha.fr/la-recherche-des-enfants-perdus>

<sup>10</sup>. Entre autres : INA, reportage « Le nouveau chemin de la vie : les Yaouleds », *Cinq Colonnes à la Une*, 8 mai 1959, 11 min. avec les témoignages du Dr Sangline et d'enfants ; « 3 000 enfants en marge de la société », *Messages d'Algérie*, février 1959 ; « La Casbah des enfants perdus », *Le Figaro*, 15 juin 1959.

protagonistes, évidemment indispensable, s'est avéré être une expérience méthodologique et humaine très particulière.

## 2 – ... et avec la participation des témoins

Le corpus de sources orales, tout à fait essentiel ici, a été constitué en plusieurs étapes qu'il convient de préciser. Tout d'abord, un entretien collectif organisé à Pau en 2015, grâce au concours précieux de Marc Désaphy, a permis une intéressante expérience de participation observante/observation participante<sup>11</sup>. Avaient été invités par lui – ou plutôt convoqués – un ancien moniteur puis directeur de centre, quatre anciens enfants/adolescents recueillis par l'association à Alger et trois fils de harkis pensionnaires des centres en Béarn dans les années 1960. Après avoir expliqué le travail et les attentes de l'historien, je posai quelques questions générales sur l'association, sur Suzanne Massu, sur « leur » guerre d'Algérie. Chacun pût surtout raconter son histoire, son parcours, orienté par Marc Désaphy invitant à raconter tel épisode, mais aussi intimant l'ordre de se taire sur tel aspect ou tel protagoniste. La transcription de l'enregistrement de cette séance qui dura un peu moins de deux heures montra que la parole prononcée dans ce cadre constituait en quelque sorte une mémoire encadrée des « enfants de Madame Massu », ainsi qu'ils s'appellent et se reconnaissent entre eux.

Afin de dépasser ces limites, dans un second temps (2016), des entretiens individuels ont été réalisés dans des conditions très différentes. La grande majorité de ces rencontres ont eu lieu au domicile des personnes concernées ce qui a nécessité des déplacements dans différents départements (13, 16, 64, 75, 85, 92). Ont ainsi été entendus trois des anciens responsables de l'association, deux directeurs de centre, deux moniteurs, sept anciens pensionnaires. Cinq épouses ont assisté et/ou plus ou moins participé aux entretiens. L'émotion était presque toujours présente, parfois submergeant les témoins, souvent lorsqu'ils évoquaient leurs parents ou lorsque l'un d'entre eux a raconté l'assassinat de toute sa famille devant ses yeux. Une demi-douzaine d'entretiens ont été réalisés par téléphone pour des raisons pratiques ou parce que les témoins préféraient ce type d'échange. Soucieux de la mémoire de ses parents, Rodolphe Massu a accepté un entretien au cours duquel il a évoqué les valeurs morales qui ont fondé la vie et l'action de Suzanne Massu.

Lors de ces échanges, en commun ou individuels, les attentes des uns et des autres étaient diverses : il y avait clairement un certain sentiment d'urgence du témoignage chez les trois responsables de l'association, alors âgés de 84 à 90 ans, la volonté de revenir sur leurs motivations et leurs actions pendant la guerre d'Algérie, voire de les revendiquer avec une certaine fierté. Du côté des enfants recueillis à Alger, âgés de 68 à 75 ans, il y avait la volonté unanime et très forte de rendre hommage à Suzanne Massu, leur « mère », certains avec un regard critique sur les modalités éducatives de leur prise en charge par l'association<sup>12</sup>. Les fils de harkis, un peu plus jeunes (58-65 ans) cherchaient eux à comprendre pourquoi ils ont été pris en charge par l'AFJ en Béarn à partir de 1962. Ils étaient donc en attente de réponses à leurs questions, peut-être davantage dans un registre revendicatif, pas tant vis-à-vis de l'association et de sa fondatrice, à laquelle ils rendent hommage mais qu'ils ont très peu connue, mais à l'égard de l'État de la société. Les entretiens ont également permis d'accéder à des papiers personnels, des photographies, des correspondances et même un manuscrit

---

<sup>11</sup>. SOULE Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches Qualitatives*, vol. 27(1), 2007, p. 127-140.

<sup>12</sup>. Les références des entretiens en notes de bas de page indiquent les prénoms actuels des témoins, qui ne sont souvent pas les prénoms de naissance qui eux figurent dans le texte. Pour ne pas alourdir l'appareil critique, ces références ne sont présentées qu'une seule fois, à la première occurrence.

inédit<sup>13</sup>. Les contacts établis avec des personnes attachantes se sont prolongés et l'historien a dû faire attention à ce que l'affect ne l'emporte pas sur la nécessaire distance à maintenir.

En s'appuyant sur ce vaste ensemble documentaire, l'ambition a été de reconstruire historiquement une expérience unique en privilégiant les processus de subjectivation, c'est-à-dire de prise de conscience par le sujet de sa propre individualité. Il s'agissait de faire un pas de côté par rapport à l'histoire de la guerre d'Algérie. Ainsi, a émergé un récit qui ne pouvait que suivre la chronologie des événements mais surtout de la vie des personnes concernées, les enfants de ces années-là étant devenus des adolescents puis des hommes, des maris, des pères, des citoyens. Dans le long article qui est le fruit de ce travail<sup>14</sup>, l'anonymat des personnes n'ayant pas écrit de livre ou ne figurant pas dans la presse a été respecté, comme dans les notes de bas de page ici.

## II – Au croisement de plusieurs conflits de mémoire

### 1 - Rôle social de l'armée et guerre psychologique

En avril 1957, sensibilisée à la situation dramatique des enfants des rues par un juge, Suzanne Massu s'engage « au-delà de la politique, par-dessus les passions »<sup>15</sup> en créant l'Association pour la Formation de la Jeunesse qui « a pour but général l'aide, la protection, la sauvegarde, l'éducation professionnelle et morale de la jeunesse ». D'autres fondateurs sont déjà engagés pour l'amélioration des conditions de vie de la population musulmane<sup>16</sup>. Deux mois plus tard, l'AFJ ouvre un Centre de Jeunesse à Bab El Oued afin de prendre en charge d'enfants en détresse de la casbah d'Alger, qui vivent de petits boulots, de mendicité ou de chaparde. Certains de ces *yaouleds* – de l'arabe *ya* (viens) et *ouled* (enfant, petit) –, sont issus de l'exode rural accentué par la guerre.

L'objet et le discours de l'AFJ renvoient donc vers la sphère de l'action sociale, mais il faut évidemment replacer sa création dans le contexte de la « bataille d'Alger » et de la guerre psychologique menée par l'armée française en Algérie. Dès le début des « événements », les autorités françaises, civiles et militaires, ont bien conscience que la jeunesse constitue un enjeu majeur ; les indépendantistes aussi. Sur le terrain, les généraux estiment que la lutte contre l'influence du FLN sur la population jeune est une priorité, sans quoi l'espérance d'une Algérie nouvelle sera caduque. Dans ces mémoires Massu présente comme une obligation sociale la prise en charge des garçons « qui traînent en essaims dans les rues de Bab El Oued et d'ailleurs » car il faut « les mettre au maximum à l'abri des explosions et autres mauvais coups »<sup>17</sup>. Le général Salan est plus explicite dans une correspondance quand il dénonce « la prise de possession grave et désolante du meilleur de la jeunesse musulmane par des mouvements subversifs, compromettant ainsi l'espoir d'une fusion rapide entre les deux communautés, à l'intérieur même du territoire algérien »<sup>18</sup>.

L'association de Suzanne Massu est incontestablement l'un des instruments permettant le renforcement de l'action sociale et psychologique de l'armée à partir de 1957.

---

<sup>13</sup>. Cahier manuscrit de Guy-Marc Sangline intitulé « Mes enfants des rues d'Alger », 86 p., écrit en 1967.

<sup>14</sup>. DENECHERE Yves, « Les « enfants de Madame Massu » : œuvre sociale, politique et citoyenneté pendant et après la guerre d'Algérie (1957-1980) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2017.

<sup>15</sup>. Témoignage de Suzanne Massu dans FAIVRE M., *L'action sociale de l'armée... op. cit.*, p. 87-88.

<sup>16</sup>. Notamment des membres de l'association Moissons Nouvelles qui a été créée en Algérie en 1942, dans le sillage de la JOC. AJIR, assemblée générale constitutive de l'AFJ, 8 avril 1957.

<sup>17</sup>. MASSU J., *La vraie bataille d'Alger*, *op. cit.*, p. 191.

<sup>18</sup>. CDHA, fonds Sangline, lettre du général Salan, Délégué général du Gouvernement et Commandant en chef les forces en Algérie aux généraux commandant les corps d'armées, 30 octobre 1958.

D'ailleurs, l'AFJ s'installe dans l'immeuble du journal communiste *Alger Républicain*, bâtiment réquisitionné et aménagé par l'état-major de Massu et c'est le général qui a mis à disposition les fonds nécessaires. Le Centre de jeunesse, gardé en permanence, dispose d'un encadrement surtout militaire, dont toute la direction avec le sergent-chef Marc Désaphy et le lieutenant (puis capitaine) Guy-Marc Sangline, médecin militaire de la base de transit. Ce dernier organise des sorties le soir pour récupérer des enfants dormant dans les bains maures ou les marchés ; elles ne sont possibles que grâce aux moyens de l'armée. Et c'est aussi l'armée qui médiatise les activités de l'association dans le cadre de la guerre psychologique menée auprès des populations d'Alger<sup>19</sup>. D'où les réticences rapides de certains fondateurs de l'association qui estiment que le soutien de l'armée est trop visible.

Andrée Dore-Audibert (1923-2012), qui a été assistante sociale de la France d'Outre-mer, souligne « l'ambiguïté permanente de l'action sociale en temps de guerre [...] ambiguïté également du rôle joué par Mme Massu [et] ambiguïté d'un travail social animé par des non-professionnels »<sup>20</sup>. Selon elle, dès mars 1957 mars, Massu avait fixé comme objectif le démantèlement des centres sociaux de Germaine Tillion (1907-2008) et d'autres. En créant le Service de Formation de la Jeunesse Algérienne et d'autres structures, les militaires substituent une autre offre en direction des populations musulmanes. L'abbé Jean Scotto (1913-1993), curé de Bab El Oued et l'un des libéraux chrétiens progressistes opposés à l'Algérie française, se méfie de l'étiquette « Massu » qui colle à l'AFJ, tout comme les Pères Blancs et des responsables du scoutisme d'Alger. Un jeune vicaire de la Mission catholique de France assène au capitaine Sangline : « Après tout vous n'êtes qu'un militaire, vous êtes payé par l'armée pour faire le boulot de l'armée. On ne s'occupe pas de gosses quand on continue à tuer leurs parents derrière leur dos »<sup>21</sup>. Pour Jacques L., qui a été membre du cabinet de Massu avant d'être directeur du Centre de jeunesse, partisan d'une « Algérie française équilibrée », il y avait bien un lien fort avec l'armée, mais l'association était seulement à visée sociale, sans enjeu militaire ou politique...<sup>22</sup>

## 2 – La jeunesse et la « fraternisation » de mai 1958

On sait le rôle joué par le général Massu lors de l'épisode du 13 mai 1958 qui ramène le général de Gaulle au pouvoir et entretient l'espoir d'une Algérie française. Les Massu s'engagent alors fortement dans le nouveau projet de société proclamé sur le forum d'Alger, basé sur la « fraternisation » entre les deux communautés. Le personnel de l'AFJ adhère également à l'enthousiasme et à l'exaltation de mai 1958. Cet épisode a fait très tôt l'objet d'approches différentes voire divergentes. En 1971, réagissant à la parution du livre de Jacques Massu, *La vraie bataille d'Alger*, Germaine Tillion écrit : « Je connais énormément d'Algériens, mais n'en ai jamais rencontré un seul qui n'ait considéré comme d'énormes farces les embrassades du 16 mai. Évidemment, ils les préféraient à la magnéto »<sup>23</sup>. Guy-Marc Sangline témoigne en sens inverse : « lorsque plus tard on essayait de me convaincre que toute cette foule avait été sortie de chez elle, tirée par des militaires, par force, je ne pouvais m'empêcher de sourire. J'y étais, avec mes enfants bien sûr »<sup>24</sup>.

Le Comité de Salut Public mis en place à Alger en mai entend « entretenir vivace et maintenir le sentiment de patriotisme et de civisme dont l'ensemble de la jeunesse a fait

---

<sup>19</sup>. Les initiatives sociales généreuses de Suzanne Massu en faveur des enfants et des femmes d'Alger sont louées par les militaires : D'HUMIERES H., *L'armée française...*, op. cit., p. 153-157 ; FAIVRE M., *L'action sociale de l'armée...*, op. cit., p. 77-85.

<sup>20</sup>. DORE-AUDIBERT Andrée, *Des Françaises d'Algérie dans la guerre de libération*, Paris, Karthala, 2001, p. 74.

<sup>21</sup>. Manuscrit de G.-M. Sangline, p. 70-71.

<sup>22</sup>. Témoignage de Jacques L., 6 juin 2016, Arcachon.

<sup>23</sup>. TILLION Germaine, *Combats pour la paix*, « À la recherche du vrai et du juste », Paris, Seuil, 2007, p. 267.

<sup>24</sup>. Manuscrit de G.-M. Sangline, p. 61.

preuve ». Sans doute appuie-t-il cette affirmation sur l'épisode assez peu documenté de la « motion des *Yaouleds* ». Le 24 mai, des enfants des rues de la Casbah présentent à un Jacques Soustelle ému un court texte dans lequel ils rendent hommage à leur bienfaitrice, Suzanne Massu, sans la nommer : « Nous avons faim, quelqu'un nous a donné à manger / Nous n'avons pas de maison, quelqu'un nous en a donné une / Personne ne nous aimait, quelqu'un nous a donné son affection », et affirment : « Nous voulons être de bons Français dans une Algérie qui, au milieu de la joie, n'oublie pas ses misères »<sup>25</sup>. En fait, le texte a été rédigé par Guy-Marc Sangline lui-même puis recopié par un enfant du Centre de Jeunesse et signé par une cinquantaine d'entre eux. C'est aussi le capitaine qui les emmène au forum, qui leur fait passer les barrages et se fait connaître auprès des collaborateurs de Soustelle.

À l'opposé de cette démonstration, Germaine Tillion affirme que pendant la bataille d'Alger, « à partir de mai 1957, les enfants musulmans manifestaient ouvertement leur joie, dans la rue, au passage d'une ambulance ». Elle témoigne aussi d'une expérience menée avec une classe de 32 élèves, des garçons de 10 à 14 ans. Répondant à la question « Vous êtes invisible, que faites-vous ? », la majorité d'entre eux manifestent massivement leur envie de prendre les armes et de tuer des militaires français<sup>26</sup>. Des études ont montré que les *yaouleds* ont participé à la guerre révolutionnaire contre l'armée française notamment en portant des messages du FLN. Le film *La bataille d'Alger* – interdit en France à sa sortie en 1966 – met en valeur le personnage de Petit Omar qui subit une véritable « mue du *yaouled* au contact d'un idéal patriotique »<sup>27</sup>. Pour Guy Vattier, un des moniteurs du Centre de Jeunesse, et qui avait fait un stage d'éducateur au centre d'observation de Tlemcen prenant en charge des enfants de moins de 15 ans impliqués dans les actions de l'ALN, l'enjeu militaire et politique ne pouvait pas être absent des motivations de l'AFJ et de ses cadres. L'encadrement de ces enfants et adolescents désœuvrés par le sport, la formation professionnelle et les loisirs permettait de ne pas laisser le FLN les attirer. Selon Jacques L., les enfants accueillis étaient bien politisés, pro-Algérie algérienne pour la majorité d'entre eux, certains même pro-FLN. Djemoui D., un des pensionnaires d'alors, le confirme. Mohamed était pour une Algérie indépendante ; arrivé au centre à 14 ans, il laisse couler les robinets pensant faire du sabotage... Il y a aussi des tensions entre certains pensionnaires, car « il y avait de tout dans ce centre ». Daniel Belafekir se rappelle que « les enfants de Massu », habillés de vestes bleues - style enfants de troupe -, étaient considérés comme des traîtres ou des mouchards par les autres enfants de la Casbah. Lors des sorties, ils essayaient des insultes, des crachats, des jets de pierres, aussi, beaucoup se changeaient dès la porte du centre franchie<sup>28</sup>. Francis R., l'un des rares pro-Algérie française, affirme que grâce à cette tenue, un pensionnaire avait passé les barrages de l'armée avec des mines pour le FLN.

Le contrôle des jeunes est une priorité du Comité de Salut Public. Faisant le constat que « 50 000 jeunes urbains, pratiquement tous musulmans, sont inemployés » en Algérie, il propose de renforcer l'action psychologique et de créer un mouvement nommé « Jeunesses françaises ». Mais le docteur Sangline qui participe aux travaux d'une commission chargée de ces questions est plutôt critique : « l'action du CSP ne peut prétendre résoudre en quinze jours un problème qui remonte à des dizaines d'années » ; « Faire de l'action psychologique, c'est simplement faire vivre correctement. Le baratin n'est pas indispensable »<sup>29</sup>.

---

<sup>25</sup>. CDHA, fonds Sangline, Comité de Salut Public, réunion du groupe de travail « jeunesse », 6 juin 1958 ; Motion des *Yaouleds* ; Manuscrit p.64-65,

<sup>26</sup>. TILLION G., *Combats de guerre et de paix*, Paris, Seuil, 2007, p. 548 et 651-659.

<sup>27</sup>. TARAUD Christelle, « Les *yaouleds* : entre marginalisation sociale et sédition politique », *Revue d'Histoire de l'Enfance « Irrégulière »*, n° 10, 2008, p. 59-74. *La bataille d'Alger*, film de Gillo Pontecorvo, 1966.

<sup>28</sup>. D. BELAFEKIR, *Guerre d'Algérie... op. cit.*, et témoignage de Frédéric F.

<sup>29</sup>. CDHA, fonds Sangline, comptes rendus des réunions des 3 juin et 14 novembre 1958 ; Témoignage de Guy-Marc Sangline, 22 juin 2016, Cabriès (13) ; Manuscrit p. 57.

Le général Massu ayant été rappelé à Paris en janvier 1960 (ce qui constitue une des causes de la « semaine des barricades »), Suzanne Massu doit également quitter Alger. Selon des protagonistes, elle aurait intégré très vite que le projet d'une Algérie française était définitivement dépassé, et elle aurait influencé le général pour qu'il prenne ses distances avec les jusqu'au-boutistes<sup>30</sup>. Malgré ce départ, il n'est pas question pour le couple d'abandonner son oeuvre : à partir de janvier 1960, c'est de métropole que la présidente de l'AFJ continue à agir. En septembre 1961, c'est elle qui prend la décision de maintenir en Béarn des enfants qui y étaient en colonie de vacances, puis en avril 1962 de transférer en métropole ceux qui restaient dans les centres d'Alger. L'AFJ poursuit dès lors sa mission en France.

### 3 - Le couple Massu en question

À l'occasion de la sortie d'un de ces livres, Suzanne Massu explique les motivations de son engagement pour la cause des enfants. Elle a perdu en 1931 un enfant de quatre ans et date de cet épisode très douloureux, de « cette mutilation », sa grande sensibilité à l'égard de l'enfance malheureuse, tout mauvais traitement vis-à-vis des enfants lui étant « horriblement pénible »<sup>31</sup>. En recueillant des enfants des rues à Alger, puis en s'occupant d'eux en France à partir de 1962 - et aussi de fils de harkis -, son association conjugue prise en charge humaniste de l'enfance déshéritée et entreprise politique dans un contexte bien particulier pendant et après la guerre d'Algérie. On ne peut s'empêcher de s'interroger sur ses motivations et les parts respectives de ces deux dimensions dans son action. Comme Andrée Dore-Audibert, Jacques L. identifie bien une « ambivalence » chez Suzanne Massu. Il la définit comme « très tournée vers les autres », « une femme de cœur, ayant une éthique et une spiritualité » ; mais elle est aussi l'épouse d'un général, lui-même personnalité complexe, qui fait la guerre, est médiatisé, est dénoncé comme couvrant la torture, est catholique aussi. D'où un questionnement légitime sur les valeurs du couple qui semblent pouvoir être rapprochées du personnalisme chrétien et d'un humanisme qui n'est ni de droite, ni de gauche. L'analyse des modalités pédagogiques mises en œuvre à l'AFJ fait penser à l'hébertisme et au scoutisme, celui-ci étant davantage revendiqué que celui-là. Le général Massu estime en 1979 encore, que « la formation donnée dans les centres est de nature à former de bons soldats. Il n'y a certes pas que cela, mais il y a là un point très positif »<sup>32</sup>.

Un autre engagement de Suzanne Massu - dont l'histoire reste à faire - celui en faveur des femmes musulmanes, a suscité très tôt des critiques. Pour Roland Barthes, « la générale Massu mène sur le front social une bataille sans répit ». Et à propos du couple Massu, il assène : « le Général et la Générale, par une saine division des fonctions, peuvent prendre en charge les aspects complémentaires du problème algérien : en tant qu'homme, le Général fait la guerre, il réduit le fellagha ; en tant que femme, la Générale reconstruit, rallie les populations féminines en les faisant tricoter »<sup>33</sup>. Les protagonistes d'*Alger Républicain* n'écrivent pas autre chose quand ils évoquent rétrospectivement l'œuvre sociale des Massu en faveur des enfants : « les méchantes langues pourront dire que le couple se répartit judicieusement le travail : au général le soin de fournir des orphelins en faisant disparaître les parents à coups de ratissages et de "corvées de bois" et à sa charitable épouse

---

<sup>30</sup>. Témoignage de Marc Désaphy, 7 juin 2016, Gelos (64).

<sup>31</sup>. France Inter, « Radioscopie » Suzanne Massu, 1971. Elle avait eu cet enfant, prénommé Patrice, avec Jacques Bernheim-Darnetal avec qui elle s'était mariée très jeune.

<sup>32</sup>. AJIR, CA AFJ, 21 juin 1979.

<sup>33</sup> BARTHES Roland, « Tricots à domicile », *Les Lettres Nouvelles*, rubrique « Mythologies », 1<sup>er</sup> avril, 1959. Barthes s'appuie sur un article de l'hebdomadaire pro-Algérie française *Aux Écoutes* daté du 13 mars 1959. Sur les dévoilements de femmes sur le forum, voir REID Donald, « The worlds of Frantz Fanon's "L'Algérie se dévoile" », *French Studies*, vol. LXI, n° 4, 2007, p. 460-475



celui de les recueillir. Ainsi gagnent-ils l'un et l'autre leur part de gloire et de paradis »<sup>34</sup>. C'est une toute autre mémoire qui est défendue dans les années 2000 par les collaborateurs de l'AFJ, notamment Marc Désaphy et Guy Vattier, qui insistent sur les actions humanitaires du couple Massu, sans leur donner une quelconque dimension politique ou militaire<sup>35</sup>.

Les Massu ont voulu vivre de la manière la plus personnelle leur engagement pour une Algérie française nouvelle qui doit passer par « l'intégration des âmes » des communautés européenne et musulmane. Ainsi, ils recueillent deux enfants en Algérie qui deviennent la grande sœur et le petit frère de leur fille Véronique. Malika est une adolescente arabe de 15 ans qui a proclamé sa foi en l'Algérie française en mai 1958, ce qui renvoie à notre point précédent. Rodolphe est un petit garçon kabyle de six ans recueilli en 1958 par un appelé. Les deux enfants sont adoptés par les Massu une fois rentrés en métropole. Les Massu souhaitaient que se multiplient ces adoptions, ce qui ne se produira pas. Mais le colonel Godard et le commandant Navarro - sous les ordres de Massu - adopteront également un enfant. En 1961, Gilles Perrault voyait dans ces adoptions la preuve que ces militaires étaient - malgré tout, ou aussi - animés d'un certain humanisme : « Il est exact que le général Massu et le colonel Godard aient adopté des orphelins musulmans. Imagine-t-on Himmler se faisant le père de deux enfants israélites ? »<sup>36</sup> En 2000 encore, le général Massu réaffirme que ses deux enfants « sont la preuve que l'intégration, celle pour laquelle je me suis toujours battu, était possible et n'était pas une chimère ». La dimension politique de l'œuvre sociale et humaniste des Massu ne fait donc pas de doute et ils l'assumaient. Rodolphe Massu confirme que ses parents voulaient donner l'exemple et qu'ils souhaitaient que « tous les Algériens d'origine musulmane deviennent des Français, à 100 % »<sup>37</sup>.

### III – Mémoires et histoire

Ayant vécu des expériences uniques, à des âges divers, dans des contextes évoluant très vite, à Alger puis en métropole, il est presque possible d'identifier des « générations » différentes, et d'abord bien sûr entre ceux d'Alger et les fils de harkis qui n'ont connu l'AFJ qu'en Béarn et s'inscrivent davantage dans une histoire familiale. Tandis que les plus anciens voient en Suzanne Massu et dans l'association - et dans ses responsables qui en font vivre la mémoire - des points de repères de leurs vies, pour les plus jeunes, l'AFJ n'est que synonyme de leurs années d'internat et d'apprentissage. D'où plusieurs mémoires à l'œuvre.

#### 1 – La mémoire des *yaouleds*

Les enfants qui ont été recueillis par l'AFJ à Alger avaient des parcours très divers. Certains étaient orphelins, d'autres en rupture avec leur famille ou abandonnés, quelques-uns ont été placés volontairement par leurs parents. Ils venaient du bled, de Kabylie ou de la Casbah, leurs vies étaient toutes bouleversées par la guerre qui accentuait la pauvreté et la déstructuration des sociétés traditionnelles. Quelles qu'aient été leurs histoires de vie, ils se sont retrouvés dans le même creuset de l'association qui voulait les éduquer, leur donner un avenir, en faire des citoyens français... et aussi priver l'ennemi de cette génération future. En

---

<sup>34</sup>. ALLEG Henri, KHALFA Boualem, BENZINE Abdelhamid, *La Grande aventure d'Alger républicain*, Paris, Messidor, 1987, p. 20.

<sup>35</sup>. DESAPHY M., « Un aspect méconnu du Général Massu. Le portrait d'un homme d'action dans des missions sociales et humanitaires », *Debout les paras*, 2007, n°202 ; VATTIER Guy, « Pendant la bataille d'Alger... une action humanitaire. Hommage à Suzanne Massu, commandeur de la légion d'honneur », *La Cohorte*, n°189, août 2007.

<sup>36</sup>. PERRAULT Gilles, *Les parachutistes*, Paris, Seuil, 1961, p. 183.

<sup>37</sup>. MASSU J., *Le torrent et la digue... op. cit.*, p. 117. « Entretien avec Jacques Massu », *Le Monde*, 23 juin 2000 ; Témoignage de Rodolphe Massu, 6 juin 2016, Billère ; archives privées.

Béarn, les enfants et adolescents de l'AFJ ont été hébergés dans trois centres. Dès leur arrivée, certains enfants ont eu le sentiment que l'association voulait les intégrer très vite dans la société française. Il était « strictement interdit de parler arabe, de parler de l'Algérie », sinon c'était le cachot. Mohamed ressentait une ambiance différente de celle d'Alger dans le centre de Moumour : « ils ont voulu nous franciser ». Son frère Mokrane se souvient qu'il fallait devenir de « bons Français », « ce qui passait par l'oubli de ce que nous étions avant [...] c'est dommage, c'était politique ». Pour les cadres, il s'agissait simplement de favoriser « l'intégration en métropole »<sup>38</sup>.

L'intégration/assimilation des jeunes dans la société française telle que conçue par l'AFJ passait par l'effacement de leurs origines et de leur identité. On attendait d'eux qu'ils posent des actes forts et d'abord qu'ils confirment leur souhait d'avoir la nationalité française, une décision évidente pour tous. Les cadres de l'AFJ estimaient que le changement de prénom est une nécessité. Abdelhamid accepta Daniel sur sa carte d'identité, mais refusa de changer de nom<sup>39</sup>. À 23 ans, Ahmed changea de prénom et devint Francis, pour « se noyer » dans la population. Mokrane devint Michel, selon lui « presque tout le monde a changé de prénom, volontairement ». Mohamed, trouvant son prénom un peu discriminant, devint Marcel, même si tout le monde l'appelait Frédéric depuis longtemps... En revanche, Moussa refusa tout changement, « par instinct, parce que c'était le prénom donné par papa et maman, un souvenir d'eux »<sup>40</sup>.

Les adolescents ont presque tous été orientés vers l'apprentissage d'un métier : plomberie-chauffage, boulangerie, mécanique, horticulture, etc. Beaucoup trouvaient ensuite un emploi grâce aux relations des responsables de l'association. Lors de leurs mariages, Suzanne Massu conduisit plusieurs jeunes à l'autel, « ce qui prouve qu'ils s'étaient convertis et pourtant je n'ai jamais fait la moindre chose pour les y pousser », raconte-t-elle<sup>41</sup>. Mais Daniel Belafekir pense que les responsables de l'association voulaient les « convertir ». Moussa A.-C. se souvient qu'un directeur incitait des enfants à aller à la messe avec lui le dimanche matin. Mohamed et Mokrane ont découvert le catholicisme dans une famille de Pau très pratiquante qui les accueillait régulièrement ; ils se sont fait baptiser pour ceux qu'ils appelaient déjà « parrain » et « marraine ». Tous ont vécu des épisodes traumatiques qui laissent des traces plus ou moins fortes. Des éléments de résilience se rencontrent chez chacun d'entre eux et ont participé à la construction de leur subjectivité. Le lien de dépendance très fort qu'ils ont eu vis-à-vis de Suzanne Massu, leur « mère », a poussé certains, même jeunes adultes, à se rapprocher des Massu, l'un d'eux restera à leur service.

Responsables de l'association - surtout Marc Désaphy - et anciens pensionnaires se sentent investis d'un « devoir de mémoire ». Plusieurs manifestations ont ponctué l'histoire de l'association depuis le décès de Suzanne Massu en 1977. Alors âgés de 28 à 35 ans, ils sont bien sûr présents à ses obsèques - plusieurs portent son cercueil avec son fils Rodolphe - et à la cérémonie qui a lieu aux Invalides. Dans les années 1980, une messe anniversaire annuelle en mémoire de Suzanne Massu est dite en l'église Sainte-Bernadette de Pau. Elle rassemble des anciens et des palois.es l'ayant connue et ayant participé à son œuvre. En 1984, quelques-uns des plus anciens ont l'idée de « faire quelque chose » pour la mémoire de Suzanne Massu. Les cadres de l'association et le général sont enchantés de cette initiative. Les anciens et l'association se cotisent pour financer une plaque commandée à un sculpteur local, et lancent les invitations. Quelques-uns des anciens, retournés ensuite en Algérie pour y travailler et y

---

<sup>38</sup> Témoignages de Frédéric (Mohamed) F., 22 juillet 2015 et 6 juin 2016, Pau (64) et Michel (Mokrane) F., 19 avril 2016, Boufféré (85). Témoignages de Jacques L. et M. Désaphy.

<sup>39</sup> BELAFEKIR, D., *Guerre d'Algérie... op. cit.*, p. 39-41 et témoignage.

<sup>40</sup> Témoignages de Moussa A.-C., Frédéric F., Michel F. et de Francis (Ahmed) R. 22 juillet 2015, 7 juin et 28 novembre 2016, Pau (64).

<sup>41</sup> France Inter, « Radioscopie » Suzanne Massu, 1971.

vivre, traversent la Méditerranée, un peu aidés financièrement par le général. Une cinquantaine d'ex-pensionnaires, des centres d'Alger et du Béarn, répondent présents et se rassemblent dans le centre de Moumour. Malgré la présence d'élus, seules trois personnes prennent la parole : le plus ancien des pensionnaires, Frédéric F. (qui a demandé à Marc Désaphy de l'aider à rédiger son texte), un autre revenu tout exprès d'Algérie et le général Massu qui dévoile une plaque. Sous l'effigie de Suzanne Massu – pas très ressemblante aux dires de son mari ! –, on peut lire : « Á Suzanne Massu les anciens des centres de jeunesse d'Alger et du Béarn reconnaissants ».

Les paroles prononcées par Jacques Massu à cette occasion comportent un indéniable intérêt rétrospectif. Il revient sur l'adoption de leurs deux enfants en tant qu'« exemple de l'intégration telle que nous la concevions et pour laquelle nous combattions ». Répondant aux interventions des deux anciens, le général le général termine par une note politique : « Puisse, enfin, le lien modeste mais solide tissé par l'effort de la fondatrice de vos centres entre l'Algérie et la France s'étendre et se muer en un vaste réseau d'amitiés pour le meilleur avenir de nos deux pays »<sup>42</sup>. Là encore, on retrouve l'esprit de 1958 du couple Massu, cette manifestation étant en quelque sorte une preuve qu'une autre voie était possible en Algérie et que perdue un lien entre les deux sociétés, malgré tout. Cette analyse peut également s'inscrire dans le contexte du tournant des relations franco-algériennes du début des années 1980<sup>43</sup>. Certains anciens retournent en visite en Algérie dans les années 1980 et au début des années 1990, pour y revoir de la famille ou ce qu'est devenu leur village.

Beaucoup d'anciens regrettent que le débat sur la généralisation de la torture en Algérie, n'entache la personnalité et l'action du général Massu et jette une ombre sur l'œuvre sociale dont ils ont été les bénéficiaires. Parmi les cadres de l'association, anciens militaires, il y a quelques tentatives de justifications classiques de l'utilisation de la torture (pour savoir où étaient posées des bombes...) mais sans réelle conviction lors du dialogue avec l'historien. Certains ex-pensionnaires défendent l'attitude du général : « il fallait des hommes comme lui pour faire ce qu'il fallait faire » ; d'autres estiment que cela ne les regarde pas et ne veulent pas en parler ; peu sont ceux qui s'expriment clairement : « je peux le dire aujourd'hui, ce n'était pas digne d'une armée civilisée ».

## 2 – La mémoire des enfants de harkis

La question des harkis est prise en compte par l'AFJ dès 1962. Suzanne Massu évoque « un repli douloureux, atrocement, à tant de nos compatriotes et amis, de toutes origines ethniques, de toutes confessions ». Pendant l'été 1962, Jacques L., qui considère l'abandon des supplétifs algériens de l'armée française comme « une forfaiture, un scandale, un crime », visite les camps de harkis - notamment celui de Bias en Lot-et-Garonne. Cinquante nouveaux pensionnaires sont ainsi accueillis à la rentrée 1962<sup>44</sup>. Cette seconde « génération » entretient une mémoire différente de Suzanne Massu. Alain F., venu de Bias, pensionnaire de 1969 à 1973, pense l'avoir vue seulement deux fois et le général une fois<sup>45</sup>.

En 1991, dans l'un des premiers livres consacrés à l'histoire des harkis, Michel Roux évoque dans un passage intitulé « le rapt des fils », la prise en charge d'enfants par l'AFJ. Il décrit « trois établissements créés dans les Pyrénées par la générale Massu dans le but de faire rentrer dans le rang les fils de harkis qui se révélaient trop imperméables aux méthodes

---

<sup>42</sup>. « Moumour : le souvenir de la générale Massu », *Sud-Ouest*, 24 juillet 1984.

<sup>43</sup>. Visite de François Mitterrand à Alger en 1981, accord franco-algérien sur le gaz en 1982 et visite du président Chadli à Paris en 1983

<sup>44</sup>. AJIR, CA AFJ, 25 novembre 1962, rapport moral du 7 décembre 1961 au 16 novembre 1962

<sup>45</sup>. Jusqu'à la retraite du général Massu (1969), son épouse le suit à Metz et à Baden-Baden, ensuite le couple s'installe à Conflans-sur-le-Loing (45).

d'embrigadement qu'avaient supportées leurs pères... Et ils étaient nombreux » ; « La dimension paramilitaire de ces institutions résulte de ce qu'elles représentent le prolongement en France du "Centre jeunesse" ouvert à Alger par Suzanne Massu », où déjà l'association pratiquait « le rapt des enfants dans les rues »<sup>46</sup>. Les approximations de Michel Roux sont notables - jusque dans les toponymes - car il connaît mal l'AFJ, son organisation, ses actions et son histoire. Mais plus de dix ans après, en se basant sur cet ouvrage, Dalila Kerchouche, fille de harki et journaliste, dont le frère Ahmed a été pensionnaire au centre de Gélou en 1968-1969 – et qui s'est suicidé en 1996 – dénonce les pratiques de l'AFJ. Selon elle, les responsables des camps de harkis menaçaient d'y envoyer les enfants turbulents. Pour les familles, « ce sont des maisons de redressement, des prisons où ils frappent nos enfants et leur cassent les dents avec des clés »<sup>47</sup>. Malgré une réaction virulente de Marc Désaphy, qui lui écrit aussitôt en relevant « les mensonges de son livre »<sup>48</sup>, en 2006, l'auteure réitère ses propos en racontant la manière dont les garçons sont emmenés de force par les éducateurs, malgré l'opposition de leurs familles. Elle écrit que dans les camps, les harkis parlaient de ces centres « à voix basse, avec une terreur superstitieuse »<sup>49</sup>.

Les témoignages que nous avons recueillis auprès de pensionnaires de la fin des années 1960 et du début des années 1970 ne corroborent pas celui de Dalila Kerchouche. Alain F., qui a décidé de lui-même d'aller au centre de Gélou, y a été pensionnaire de 1969 à 1973 et y a obtenu un CAP d'imprimeur, « réfute les allégations » du livre, que ce soit sur l'école primaire de Bias ou sur les centres. Il ne méconnaît pas certaines violences à l'égard des pensionnaires perpétrées par un directeur et quelques éducateurs « irresponsables » qui n'étaient pas aptes à ces fonctions<sup>50</sup>. Enfant d'une famille de harkis installée à Bias en 1964, Michel H. ne se reconnaît pas dans le positionnement victimaire de certains harkis. Il entre au centre d'apprentissage de Montaut en 1968 à 11 ans et y reste jusqu'en 1974. Il a le souvenir « d'avoir quitté un camp pour un autre, plus vert, moins grillagé ». Aujourd'hui il estime qu'il aurait pu être orienté vers un autre établissement car il n'avait pas de difficulté scolaire. Néanmoins, il voue une grande reconnaissance à Suzanne Massu et regrette qu'élève à Montaut on ne lui ait pas davantage parlé d'elle<sup>51</sup>.

Néanmoins, ces livres et la mémoire revendicative des associations de harkis et d'enfants de harkis ne sont sans doute pas pour rien dans les interrogations des témoins aujourd'hui. Si unanimement ils considèrent avoir eu de la chance de « sortir de Bias » ou d'autres camps, certains se demandent toujours pourquoi ils ont été envoyés dans des centres qui accueillaient des enfants placés « avec des plaies ouvertes », ce qui les renvoie à la manière dont ils ont été considérés à l'époque en tant qu'enfants de harkis<sup>52</sup>. L'installation de l'AFJ en Béarn et la construction de trois centres a en effet orienté l'association vers la prise en charge d'une troisième catégorie d'enfants à partir de 1965 : ceux placés par les services sociaux et la justice<sup>53</sup>.

Le 12 mai 2014, à Oloron-Sainte-Marie, dans une allée du jardin public qui porte désormais son nom, Rodolphe Massu et Marc Désaphy ont dévoilé une stèle en l'honneur de Suzanne Massu. Sous son effigie et ses dates de naissance et de mort, est gravée l'inscription : « Bienfaitrice des orphelins et enfants Harkis en Haut-Béarn, Moumour et Oloron-Sainte-

---

<sup>46</sup>. ROUX Michel, *Les harkis. Les oubliés de l'histoire 1954-1991*, Paris, La Découverte, 1991, p. 286-289.

<sup>47</sup>. KERCHOUCHE Dalila, *Mon père, ce harki*, Paris, Seuil, 2003, p. 155-156.

<sup>48</sup>. DESAPHY M., *L'aventure algérienne... op. cit.*, p. 200-202.

<sup>49</sup>. KERCHOUCHE Dalila, *Leïla. Avoir dix-sept ans dans un camp de harkis*, Paris, Seuil, 2006, p.81-82.

<sup>50</sup>. Témoignage d'Alain F., 24 juillet 2017.

<sup>51</sup>. Témoignage de Michel H., 3 mai 2016, Paris.

<sup>52</sup>. Témoignages d'Alain F., Youssef M. et Idir S., 22 juillet 2015 et 28 novembre 2016, Pau

<sup>53</sup>. Cette troisième « génération » n'a eu aucune relation avec les anciens d'Alger et n'a pas connu Suzanne Massu.

Marie »<sup>54</sup>. C'est Alain Ferki, président de l'association des Harkis et enfants de Harkis des Pyrénées-Atlantiques qui a eu cette idée, partagée avec le maire de la ville, Hervé Lucbéreilh (sans étiquette, après avoir été UMP), qui connaissait l'œuvre de Suzanne Massu et son fils. Il est notable que la cérémonie se déroule à l'issue de la commémoration de « la journée de l'abandon des Harkis » (revendiquée par les associations depuis 2012) et que l'allée en question mène à une stèle dédiée « Aux rapatriés, anciens membres des forces supplétives et assimilées », érigée 10 ans plus tôt. Cette manifestation est une expression de la gratitude des fils de harkis - Alain Ferki et son frère aîné ont été des pensionnaires de l'AFJ - envers une femme « qui a fait quelque chose de social directement pour les harkis ». Marc Désaphy avait invité les anciens du Centre Jeunesse d'Alger, mais peu sont venus semble-t-il, et sollicité quelques parachutistes et porte-drapeaux.

Trente années séparent les cérémonies d'hommage à Suzanne Massu et à son action de 1984 et de 2014 et beaucoup d'éléments les distinguent : les initiatives, les prises de paroles, les lieux, etc. La première est une manifestation de la mémoire des plus anciens pensionnaires de l'association recueillis à Alger ; la seconde est une expression de la mémoire de la génération des fils de harkis qui ont été accueillis dans les centres du Béarn.

### **Conclusion : retour sur une conférence à Pau**

Le 28 novembre 2016, les premiers résultats de notre recherche sur l'AFJ ont été présentés lors d'une conférence organisée par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'ONACVG-64<sup>55</sup>. Avaient été associés à l'organisation, Marc Désaphy en tant que « directeur général de l'Association Jeunesse de 1957 à 1989 » et le président de l'association qui lui a succédé. Intitulée « "Les enfants de Madame Massu" d'Alger au Béarn », cette intervention a permis de poursuivre le dialogue avec les protagonistes et les témoins en recueillant leurs réactions à chaud lors de la discussion très enrichissante qui a suivi. La captation vidéo qui a été réalisée constitue une source irremplaçable pour analyser ce moment de restitution du travail de l'historien. Qu'ils viennent à l'Université de Pau, seuls ou en famille, a été déjà un élément très important pour les témoins. Pour la première fois, une institution chargée de produire l'histoire s'intéressait à leur vécu. Une dizaine de témoins rencontrés une ou plusieurs fois au cours de la recherche, et d'autres ex-pensionnaires ou ex-encadrants des centres avaient répondu à l'invitation. Rodolphe Massu était là aussi.

Une telle présentation ne pouvait que commencer par quelques précautions en formes d'avertissements pédagogiques sur le travail de l'historien, ses méthodes et préciser ce qui allait être présenté c'est-à-dire le fruit d'une écriture de l'histoire. Plus intéressant que le contenu de la conférence lui-même dont on a pu se faire une idée en lisant ces lignes<sup>56</sup>, le temps qui a suivi l'exposé a été enrichissant. Tout d'abord Marc Désaphy a tenu à présenter des notables également présents, comme pour donner davantage d'importance à la manifestation. Ensuite il a sollicité la prise de paroles de certains anciens, en cherchant à orienter leurs propos, comme lors du premier entretien collectif un an et demi plus tôt. Mais très vite la parole s'est libérée et des témoignages spontanés ont été exprimés. Ceux-ci peuvent être regroupés en deux ensembles. D'une part l'expression d'ex-pensionnaires et d'ex-encadrants qui n'avaient pas ou peu été sollicités lors de la recherche, certains un peu frustrés de ne pas avoir été interviewés, d'autre part l'expression des enfants de harkis.

---

<sup>54</sup>. « Une stèle en l'honneur de la générale Massu », *Sud-Ouest*, 13 mai 2014.

<sup>55</sup>. Vifs remerciements à Laurent Jalabert, professeur d'histoire contemporaine à l'UPPA, laboratoire ITEM, pour avoir organisé cette conférence dans le cadre du programme « Des guerres et des enfants » et d'en avoir permis une captation vidéo.

<sup>56</sup>. Voir DENECHERE Y., « Les "enfants de Madame Massu" : œuvre sociale, politique... », *RHMC*, *op. cit.*

Certaines prises de paroles étaient destinées très clairement à l'historien et à son travail, mais la plupart s'adressaient à l'assemblée. Contrairement à ce qui avait été envisagé, il ne s'agissait pas pour eux de rectifier tel ou tel point de détail comme c'est souvent le cas face ce genre d'auditoire, mais de partager une expérience personnelle et de poser des questions afin de mieux comprendre le contexte dans lequel se sont inscrits leurs parcours de vie. En cela, l'objectif de l'historien était déjà atteint.

---